

PROCÈS-VERBAL — PUBLIC

Commission Gatineau, Ville en santé

3^e séance — 9 mai 2024 – 9 h 02 à 11 h 26

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage, Maison du citoyen/Visioconférence

PRÉSENCES :

Membres

Louis Sabourin, président

Steve Moran, vice-président

Alicia Lacasse-Brunet, membre élue

Nicolas Heidecker — Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais

Stéphanie Ayotte — Centraide Outaouais

Sylvie Lafontaine — Direction de la santé publique

Jeneviève Caron — Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Stéphane Lacasse — Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Nathalie St-Amour — Université du Québec en Outaouais

Line Bernier — Office d'habitation de l'Outaouais

Secrétaire

Élaine Déry, coordonnatrice aux comités et commissions — Direction générale

Ressources internes

Mychelle Vaive, cheffe de service, planification et développement des communautés — SLSDC

Josiane Cossette, cheffe de section par intérim, planification et développement des communautés — SLSDC

Audrey-Anne Pâquet, agente de développement — SLSDC

Karina Deliencourt-Desjardins, agente de développement culturel — SLSDC

Véronique Leduc, adjointe administrative aux comités et commissions — Direction générale

Invité

André Baril — Loisir sport Outaouais

Richard Sévigny, coordonnateur — Observatoire du développement de l'Outaouais

Autres personnes présentes :

Maude Chouinard-Boucher, conseillère politique

Olivia Gninihi, attachée politique

Nathalie Gaudet — Gatineau sans pesticides

Monique Pellerin — Gatineau sans pesticides

ABSENCES :

Kathleen Barrette — Société de transport de l'Outaouais

Martin St-Jean — Cégep de l'Outaouais

Myriam Houde — Service de police de la Ville de Gatineau

Sébastien Vallée, directeur — SLSDC

Alex Guindon, coordonnateur à l'analyse et à la recherche — SLSDC

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Le président constate le quorum et il ouvre la séance à 9 h 02.

La séance publique est enregistrée. Il sera possible de la visionner sur le site Web de la Ville.

Des remerciements sont adressés à Nathalie St-Amour puisqu'il s'agit de sa dernière participation à la Commission. Avec cinq chercheurs de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), elle fera partie d'un comité scientifique pour accompagner les élu-e-s de la Ville dans leurs processus décisionnels.

On salue l'arrivée de Josiane Cossette en remplacement de Patrick Campeau.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le document de présentation intitulé *Composition démographique* est remplacé par celui nommé *Optimiser les décisions grâce au Portrait des communautés de l'Outaouais* au point 9.

*Il est proposé par Alicia Lacasse-Brunet
Appuyé par Steve Moran*

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance avec les modifications suggérées.

Adoptée

3. Dépôt et suivis des procès-verbaux de la réunion du 14 mars 2024

Le procès-verbal de la 2^e séance de la CGVS tenue le 14 mars 2024 est déposé.

Aucun suivi n'est à faire en ce qui concerne les sujets abordés lors de la séance.

Jeneviève Caron se joint à la rencontre à 9 h 04.

On fait une mise à jour de l'état d'avancement des démarches en lien avec la recommandation portant sur la sensibilité chimique multiple. Ce sujet sera inscrit dorénavant en tant que point statutaire aux ordres du jour des séances.

Lorsque le contrat sera renouvelé par le Service d'approvisionnement de la Ville, des produits non parfumés seront obtenus. Dans l'intervalle, il a été demandé aux fournisseurs si des produits substitués sans parfum pouvaient être fournis.

Une fiche informative en santé et sécurité au travail sur la sensibilité chimique a été produite par le Service des ressources humaines et remise aux différentes directions.

Nathalie St-Amour et Sylvie Lafontaine se joignent à la rencontre à 9 h 06.

4. Tour de table des partenaires

Les membres sont invités à partager leurs nouvelles.

5. Période de questions du public

Nathalie Gaudet représente l'organisme Gatineau sans pesticides (GSP).

GSP salue l'adoption par la Ville du nouveau règlement encadrant les pesticides à usage esthétique sur les terrains résidentiels. De nombreuses villes au Québec ont maintenant un règlement en raison de liens probables entre les pesticides et de nombreuses maladies telles que le cancer, la maladie de Parkinson et des problèmes de développement chez l'enfant. Pour GSP, le règlement de Gatineau ne va pas assez loin pour protéger la santé de la population. De nouveaux pesticides, souvent tout aussi dommageables, remplacent ceux qui sont interdits.

GSP souhaite que la Ville se dote d'un règlement rigoureux protégeant vraiment la santé de la population. Dans cette perspective, deux questions sont posées à la CGVS :

- Est-ce que la Commission peut inclure dans ses priorités les pesticides comme enjeux de santé pour les Gatinoises et les Gatinois ?
- Est-ce que GSP peut collaborer à cette Commission pour aider à bonifier ce règlement, et ce, pour le bien-être de toute la communauté ?

Des échanges ont lieu concernant des exemples de réglementation d'autres villes. On remercie la mobilisation effectuée par l'organisme depuis plusieurs années. Il est intéressant que la question de la santé environnementale soit posée à la CGVS.

Des réponses seront acheminées ultérieurement à l'organisme.

6. Point statutaire : Mise à jour du dossier de l'itinérance

Présentation du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)

Le document *Système d'accès coordonné* est présenté. Ce document sera envoyé aux membres après la séance. La présentation vise à informer des travaux du CISSSO financés par le programme *Vers un chez-soi* du gouvernement fédéral.

L'accès coordonné est un processus permettant aux personnes et aux familles en situation d'itinérance, ou à risque de le devenir, d'avoir accès à des services de logement et de soutien. Le processus se fonde sur un ensemble normalisé de procédures d'admission des clients, d'évaluation des besoins et d'aiguillage vers un logement.

L'implantation d'un système d'accès coordonné a donc pour objectifs de :

- réduire l'itinérance chronique dans la communauté ;
- réduire les nouvelles entrées en itinérance ;
- réduire les retours à l'itinérance.

Une cartographie du continuum d'hébergement a été faite en 2022. Trois constats ressortent :

- Méconnaissance de l'offre de services de chaque partenaire impliqué dans le continuum de services en itinérance (l'information n'est pas à jour, non centralisée, non disponible par un écrit formel ; difficulté à comprendre le fonctionnement de certains programmes) ;
- Multiplication et dédoublement des démarches entre les partenaires (gestion des listes d'attentes non centralisées ; une personne peut être inscrite sur plusieurs listes ; besoin de produire une liste de logements disponibles) ;
- Très complexe pour la personne de connaître tous les services disponibles et d'y avoir accès.

Des réalisations ont été faites depuis 2022 pour le territoire de la Ville de Gatineau : une cartographie du système d'hébergement et de logement ; un inventaire des ressources actuellement centralisées ; développement d'outils communs d'évaluation pour prioriser les situations des personnes pour le territoire de l'Outaouais au complet. Pour le territoire de l'Outaouais, les réalisations sont : développement d'un cycle annuel de formation ; suivi des projets immobiliers ; promotion positive auprès des promoteurs privés ; analyse des fonds d'urgence en logement.

Les détails des réalisations peuvent être consultés sur le site Web du CISSSO.

La présentation suscite les commentaires, les questions ou les précisions suivants :

- Il est nécessaire de développer également le volet à l'extérieur de la ville de Gatineau, d'attacher le tout avec les municipalités des MRC environnantes puisqu'il y a beaucoup de mouvements de clientèles, ce qui pose des défis importants.
- On précise que le programme *Vers un chez-soi* finance les organismes de la communauté pour offrir du soutien (par ex. : Mon Chez Nous) et non des portes en communauté privée.

Du côté du SLSDC, depuis février 2024, du travail est effectué en vue de trouver des alternatives pour déplacer les personnes en situation d'itinérance en prévision des travaux au site de l'aréna Robert-Guertin (huit chantiers de construction sont à venir).

Aucun site n'a été trouvé ; l'analyse prend du temps. Des options analysées présentaient trop de contraintes.

À l'heure actuelle, le maintien des personnes au site de l'aréna Robert-Guertin est envisagé. Une proposition a été faite par Devcore et un organisme communautaire afin de mettre sur pied un projet d'hébergement sur le site lui-même. La faisabilité d'un tel projet est en cours d'examen malgré que des chantiers de travaux s'organiseront à partir de l'été 2024.

À partir du 15 mai, Devcore démantèlera les tentes installées. Une rencontre avec les campeurs aura lieu le 9 mai.

Le Sommet sur l'itinérance et du développement a eu lieu. Un lac-à-l'épaule avec les parties prenantes a suivi le 2 mai dernier.

Ces informations suscitent les commentaires, les questions ou les précisions suivants :

- On se dit très inquiet de la perception quant au manque de suivi et de prise en charge des personnes. Une demande a été faite au directeur général de la Ville pour une rencontre en haut lieu avec les partenaires.
- On remercie et félicite les gens à l'interne pour la réalisation du Sommet. Des remerciements sont également adressés aux membres du comité de pilotage.

7. Journée régionale pour le loisir des personnes handicapées (JRLPH) — 5 juin 2024

Le document *Journée régionale pour le loisir des personnes handicapées* est présenté. Les membres ont reçu le document avant la séance. L'objectif de la présentation est d'informer et de mobiliser les membres en vue de la tenue de cette journée.

Il s'agit d'un premier événement du genre qui aura lieu le 5 juin 2024 dans le cadre de la *Semaine québécoise des personnes handicapées*. Cette journée sera dédiée à la sensibilisation et aux échanges en vue d'outiller les personnes participantes sur l'accueil et l'adaptation de l'offre ainsi que des services pour faciliter la participation sociale, l'accès et l'inclusion des personnes en situation de handicap aux diverses activités de loisir. Exposants, ateliers, bonnes pratiques, accueil et représentativité du talent des personnes handicapées, initiations au para hockey avec les champions provinciaux du club D-Luge de l'Outaouais sont notamment au programme.

La présentation suscite les commentaires, les questions ou les précisions suivants :

- Quel est le but de l'activité? On précise que la journée instaurera des conversations; sensibilisera à l'accueil et l'inclusion; et fera connaître les outils et les mesures permettant la pleine participation des personnes en situation de handicap.
- Le milieu scolaire a reçu des invitations à cette journée.
- Il serait intéressant de faire découvrir plusieurs autres sports que le para hockey dont notamment les sports paralympiques.

Pause de 9 h 59 à 10 h 17

8. Profite de l'été — Gatineau, une ville inclusive

Le document *Profite de l'été 2024* est présenté. Les membres ont reçu le document avant la séance. L'objectif de la présentation est d'informer sur : 1. Les initiatives et les démarches en cours de réalisation en lien avec le mandat de la CGVS en ce qui concerne l'équité et l'accessibilité universelle; 2. Les initiatives et les démarches en cours de réalisation en lien avec la stratégie pour bâtir des communautés sécuritaires.

Profite de l'été est une programmation estivale se déroulant dans les parcs. Elle intègre des activités culturelles, de loisirs, de sport et de plein air. En 2023, plus de 800 activités ont été réalisées dans des lieux publics extérieurs dans tous les secteurs de la ville de Gatineau. La programmation comprend des activités hebdomadaires sous forme de cours, d'ateliers, d'animation et de petits événements qui répondent aux besoins et aux intérêts de toute la population.

Les catégories d'activités sont :

- Cube culturel ;
- Activités de la bibliothèque ;
- Activités patrimoniales ;
- Spectacles, fêtes et événements ;
- Activités familiales ;
- Cours de groupe.

Stéphanie Ayotte se joint à la rencontre à 10 h 20.

En 2024, une bonification de la programmation a été faite afin d'ajouter des activités de la Commission jeunesse. Une offre d'activités ciblées pour les aîné-e-s et les personnes en situation de handicap a aussi été faite ; des mesures adaptées sont en place.

La programmation commencera le 30 mai pour se terminer le 30 septembre. 80 % de la programmation aura lieu au cours des mois de juillet et août dans les cinq secteurs de la ville. Elle sera lancée le 23 mai à la Place Laval.

Les parcs visés par la stratégie pour bâtir des communautés sécuritaires bénéficieront d'une programmation spéciale, surtout au niveau des adolescent-e-s, afin de dynamiser ces milieux.

La présentation suscite les commentaires, les questions ou les précisions suivants :

- Est-ce que des activités aborderont les questions d'alimentation et de jardinage ? On précise que le Programme des jardins communautaires existe, mais que celui-ci n'est pas nécessairement arrimé à la programmation de Profite de l'été. Lors de certains événements, le regroupement des cuisines collectives offre un atelier sur le jardinage ou sur les cuisines collectives. On prend note de la suggestion pour les prochaines années.
- La programmation sera sur Adogatineau.ca.
- Les associations de quartier peuvent afficher leurs programmations dans le calendrier sur le site Web de la ville. Étant tributaire de la météo (smog, alertes, orages, pluie, humidité et chaleur), une équipe de vigie de la Ville est en place pour voir aux annulations ou modifications des activités prévues. Les normes ne sont pas les mêmes au sein des organismes. Il est donc difficile d'inclure toutes les programmations estivales à celle de Profite de l'été. Cette question sera examinée ultérieurement.

9. Présentation du portrait social de l'Observatoire de développement de l'Outaouais pour la Ville de Gatineau (ODO)

Le document *Optimiser les décisions grâce au Portrait des communautés de l'Outaouais* est présenté. Il s'agit d'une mise à jour du portrait des communautés avec les nouvelles données disponibles, entre autres, issues du recensement 2021 de Statistique Canada. Les membres ont reçu le document au début de la séance. L'objectif de la présentation est d'informer les membres sur les composantes du portrait des communautés. Celui-ci vise à :

- encourager des initiatives en réponse aux besoins identifiés ;
- améliorer la qualité de vie des gens ;
- contribuer au dynamisme des communautés.

La démarche entourant l'élaboration du portrait est plus que statistique ; elle consiste en une démarche visant à accompagner les communautés et ses acteurs en développement sociocommunautaire.

Le portrait des communautés est issu d'une approche visant la mobilisation des communautés. L'idée principale est d'aller à la rencontre des acteurs du développement social pour savoir quels sont les défis auxquels ils font face (itinérance, prévention du crime, planification d'infrastructures récréatives, modification des interventions psychosociales, etc.), comment relever ceux-ci et de colliger un ensemble des données statistiques à cette fin. Il comprend 115 communautés, dont 76 à Gatineau. Ces communautés sont d'une taille d'environ 3 000 à 5 000 personnes. Chaque portrait comporte : un fascicule (particularités démographiques et socioéconomiques ; caractéristiques complémentaires sur l'état de santé et le bien-être de la population ; indices résumant et positionnant le développement de la communauté) ainsi qu'un tableau de bord qui apporte un complément d'information sous forme de données brutes et différenciées selon les sexes pour plus de quarante indicateurs.

La mise en ligne du portrait des communautés comprenant l'ensemble des données traitées se fera jusqu'à la fin du mois d'août 2024.

Une visite sur le site Web de l'ODO permet de choisir parmi une quarantaine d'indicateurs aidant à comprendre l'état de la communauté par rapport à ceux-ci.

Sylvie Lafontaine quitte la rencontre à 10 h 57. Le quorum est maintenu.

Il y aura une étape de transfert de connaissances consistant en des présentations d'une vingtaine de minutes suivies d'ateliers de travail de deux heures pour utiliser le portrait des communautés comme outil d'aide à la décision. Cette étape sera suivie par des rencontres avec des acteurs, des citoyens et des leaders des communautés pour leur demander quelles sont les choses qui les rendent fiers, quelles sont les choses qu'ils voudraient changer et comment y parvenir. Cela signifie donc la tenue de 115 réunions citoyennes qui permettront de broser un portrait qualitatif faisant ressortir les forces et le potentiel des communautés à partir desquels un travail d'amélioration de leur mieux-être peut être réalisé.

Steve Moran quitte la rencontre à 11 h 06. Le quorum est maintenu.

Pour ce qui est de Gatineau, la Ville a la volonté de sonder chacune des communautés.

La présentation suscite les commentaires, les questions ou les précisions suivants :

- Est-ce que le portrait diffère de celui réalisé précédemment ? On mentionne qu'il y a très peu de différences entre ceux-ci.
- Le découpage des communautés respecte la délimitation des villages urbains, les endroits où la population se rend pour obtenir des services, et ce, tout en respectant les limites des MRC.
- La tenue des réunions citoyennes demandera la collaboration de tous les partenaires.
- Est-ce que les communautés seront rencontrées individuellement ou seront-elles jumelées ? On précise que les deux façons de procéder sont possibles. Il n'y a qu'à contacter l'ODO lorsque des occasions se présentent.
- Dans le milieu de l'éducation, l'indice du seuil de faible revenu (SFR) est utilisé pour les bassins scolaires. De quelle manière le milieu scolaire peut-il utiliser les données ? Quelle est la plus-value par rapport à ce qui existe déjà ? On mentionne que les données permettent de mieux connaître le tissu social environnant aux milieux scolaires.

10. Varia

Aucun sujet n'est inscrit au varia.

11. Prochaine séance

On informe les membres que la prochaine séance de la Commission Gatineau, Ville en santé est prévue le 20 juin 2024. En raison d'un conflit d'horaire, celle-ci devra être déplacée au 26 juin. À la suite de discussions, il est convenu d'annuler la séance en raison du début des vacances estivales pour plusieurs personnes.

Sylvie Lafontaine se joint à la rencontre à 11 h 22.

Un rappel est fait au sujet de la séance de travail prévue le 23 mai 2024. Ce groupe de discussion vise à procéder à un diagnostic de la culture organisationnelle en équité, diversité et inclusion de la Ville. Il s'agit d'une demande du conseil municipal et le mandat est confié au Service des ressources humaines. La firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) accompagne la Ville dans ce mandat.

12. Levée de la séance publique

Il est proposé par Stéphane Lacasse

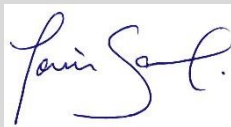
Appuyé par Sylvie Lafontaine

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 11 h 26.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la Greffière



PRÉSIDENT
LOUIS SABOURIN

Élaine Déry

COORDONNATRICE
ÉLAINE DÉRY